

elle me semble offrir une sécurité suffisante. Plus précisément, au lieu de consacrer tant d'argent au pipe-line inter-provincial, on pourrait affecter ces sommes à l'exploitation des réserves des sables bitumineux d'Alberta, quitte à prolonger le pipe-line ultérieurement, s'il y a du pétrole à y faire passer.

Quelles sont les probabilités d'une baisse des cours mondiaux du pétrole d'ici quelques années? Elles ne paraissent pas très élevées, malgré quelques espoirs qui naissent ici et là. J'ai lu dans le journal d'aujourd'hui que le Shah d'Iran chercherait à obtenir une réduction de 14 p. 100 des cours du pétrole, tout en soutenant que les sociétés pétrolières faisaient des bénéfices exagérés. Selon moi, il ne cherche qu'à embrouiller la question, car une part notable des bénéfices pétroliers revient dans les coffres de certains États.

Au cours d'une interview accordée à Montréal, les porte-parole de British Petroleum ont affirmé que le monde pourrait tirer de l'énergie de diverses sources, à partir du début du siècle prochain, en quantité aussi élevée que pendant la période d'abondance des années 50 et 60, mais à des prix notablement plus élevés. Certains pays comme le Canada et la Grande-Bretagne (compte tenu, pour cette dernière, de la mer du Nord), ont-ils dit, pourraient théoriquement arriver à l'autonomie sur le plan de l'énergie.

Mais il paraît probable que les contraintes, dont certains découleront des techniques d'exploitation autant que des ressources elles-mêmes, seront telles qu'aucun pays ne pourra vraiment se considérer comme autonome. Le Canada fait partie intégrante du continent nord-américain, et il ne faut pas chercher à l'isoler des États-Unis en matière d'énergie. Dans la plaine d'Amérique du Nord, le gaz et le pétrole circulent naturellement dans le sens nord-sud.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a carrément refusé de partager avec les États-Unis, mais le premier ministre (M. Trudeau) rentre tout juste d'un voyage en France où il a, entre autres choses, exploré la possibilité d'accroître nos exportations pour comprendre le pétrole, le charbon et l'uranium. J'ai toujours pensé que ces trois éléments faisaient partie de la notion globale d'énergie. Le premier ministre veut sans doute réduire la dépendance du Canada à l'égard du marché des États-Unis. Ce n'est pas la première fois qu'un premier ministre du Canada a voulu le faire. Toutefois, les États-Unis sont, de façon générale, plus en mesure maintenant que l'Europe de nous fournir de plus grands avantages commerciaux.

A l'heure actuelle, le Canada n'a pas besoin d'avoir accès comme autrefois au marché des États-Unis. Il se produit en ce moment de véritables déplacements du côté des ressources énergétiques aux États-Unis. Toutes ces considérations ajoutées à la lutte contre le gaspillage et à la volonté de renforcer les mesures de conservation se combinent pour restreindre la demande. La grande force des États-Unis réside dans leur capacité de réunir des fonds et des experts et d'organiser les choses d'une manière qui leur est propre.

Bien que les États-Unis se soucient maintenant de conservation, ils vont trouver de nouvelles sources d'énergie. En fait, il faut que le monde entier en trouve, s'il veut continuer d'exister. Le Canada pourrait bien se retrouver perdant s'il s'interdit l'accès à la technique américaine.

Le présent bill n'offre aux provinces aucun moyen de régler leurs difficultés fiscales. Il nous tarde de voir ce qu'offrira le nouveau budget pour servir de baume à mettre sur les plaies ouvertes par celui de 6 mai. Le gouvernement s'est manifestement servi du budget du 6

Huile et pétrole

mai pour déclarer la guerre aux provinces productrices de pétrole et de gaz. Consacrée par ce budget, l'exclusion de l'impôt provincial des redevances des frais équivalait à placer ces ressources sous la tutelle du fédéral. L'ouest du Canada a ressenti ce geste comme une aliénation. Celle-ci contribuera à renforcer l'idée de plus en plus répandue chez les Canadiens de l'Ouest selon laquelle les provinces de l'Ouest devraient adopter une attitude beaucoup plus indépendante à l'égard de la Confédération canadienne. Si nous voulons que l'industrie qui exploite nos ressources se mette à l'œuvre, il faut que les gouvernements fédéral et provinciaux en arrivent à sembler d'accord.

Le groupe Petroleum Industry of Canada a fait remarquer qu'au nouveau prix du pétrole brut de \$6.50 le baril pratiqué en Alberta, et en vertu de règlement actuel régissant les redevances et les impôts, des liquidités sont disponibles pour investir encore 77c. le baril dans l'exploration de nouveaux gisements de pétrole. Le groupe fait également remarquer que les propositions contenues dans le budget de mai dernier auraient coûté \$1.30 de plus le baril en impôts à l'industrie pétrolière de l'Alberta. L'industrie subirait une perte du côté de la production pétrolière en Saskatchewan. Il est évident que le gouvernement fédéral se doit de revoir sa politique de répartition fiscale de manière que le Canada soit davantage en mesure de produire ce qu'il faut pour exploiter les ressources naturelles.

● (2100)

Il semble que les sociétés elles-mêmes devront en assurer une grande partie en réinvestissant. Il faudra donc, par voie de règlement, permettre les rentrées raisonnables d'impôt et, en même temps, une contribution à la prospection et à l'expansion. Il y a des gens pour croire que les gouvernements devraient investir, mais tout indique que les gouvernements ont tendance à manquer d'efficacité et sont prédisposés à exagérer leur contrôle sur les sociétés pétrolières, dont les profits sont proverbiaux. A mon avis, il ne faudrait pas permettre une intervention et une gestion directes du gouvernement, alors qu'il est possible de contrôler cette industrie simplement par une taxation et une réglementation.

En terminant, j'aimerais dire que le bill à l'étude perpétue un principe faux, puisqu'il encourage la consommation, décourage la préservation des ressources, ainsi que la prospection et l'exploitation de nouvelles sources de pétrole et de gaz au Canada. A la longue, il s'ensuivra de graves difficultés.

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de traiter du bill C-32, c'est-à-dire de la mesure sur l'administration du pétrole, qui vise à imposer une redevance sur les exportations de pétrole brut et de gaz naturel, à prévoir une indemnité au titre de certains coûts du pétrole et à réglementer le prix du pétrole brut et du gaz naturel.

A écouter mes amis, tant du parti conservateur que du parti libéral, il m'a semblé qu'il s'agissait d'une resucée de ce que nous avons entendu au cours de la 29^e législature. Nous avons traité de nombreuses questions durant l'étude du bill C-18. Or, nous avons encore au Canada un problème d'énergie. Il n'a pas disparu; il témoigne de l'échec des gouvernements libéral et conservateur qui n'ont pas su élaborer une politique énergétique nationale pour les Canadiens.

Il importe à mon avis que, dans l'examen et l'analyse de ce bill, nous nous attachions à rechercher les éléments d'une politique nationale de l'énergie. J'aimerais exposer